

Journal du Lot 10^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TÉLÉPHONE 31	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les Allemands voudraient ajourner leurs paiements à 1925. Une pareille décision serait désastreuse pour les vainqueurs. — La comédie de La Haye a pris fin. C'est l'Angleterre elle-même, cette fois, qui déclare: on ne peut pas causer avec les Soviets.

L'Allemagne ne se déclare pas satisfaite par les réductions multiples apportées au total de sa dette. Elle demande, maintenant, à ne rien payer jusqu'en janvier 1925, c'est-à-dire jusqu'au moment où elle se croirait en état de nous opposer un non catégorique et menaçant.

Pourtant elle a à sa disposition les devises nécessaires aux paiements prévus. Elle demande simplement à ce que ces disponibilités soient laissées à sa disposition pour l'achat de matières premières à l'étranger.

La France et la Belgique succombent sous le poids effrayant des avances qu'elles doivent faire pour relever de leurs ruines les provinces sauvagement ravagées par les Boches, l'Allemagne n'en prétend pas moins qu'une seule chose est urgente : développer son industrie.

De l'aveu d'un grand journal anglais, l'Observer, « toutes les usines allemandes ont recommencé à travailler à la plus vive allure, et de grands achats de matières premières sont devenus indispensables. Tous les efforts que la Reichsbank a faits pour relever le mark ont été vains. »

Ainsi, écrit le Temps, « les industriels allemands ont grand besoin de devises pour acheter des matières premières. Ils en tireront, grâce à une main-d'œuvre dépréciée par la baisse du mark, des produits qui déferont toute concurrence. Les devises que le gouvernement allemand et la Reichsbank ont jetées sur le marché — au lieu de les réserver pour les paiements de réparations — vont simplement servir à financer ces achats, c'est-à-dire à organiser le chômage en Angleterre et dans les autres pays à monnaie saine. Voilà l'opération. Est-ce qu'elle justifie un moratorium ? »

L'Angleterre ne nie pas le danger et cependant Lloyd George persiste dans sa décevante et incompréhensible politique de faiblesse à l'égard des vaincus !

Pendant deux ans et demi les Allemands demandent à ne rien payer pour accroître leur outillage. Pendant ce temps, observe encore le Temps, « la France et la Belgique se débattaient sous la charge des réparations, et l'Angleterre sous le poids du chômage. Au commencement de 1925, quand on demanderait à l'Allemagne de reprendre ses paiements en espèces, alors qu'elle aurait réussi jusque-là à ne contracter aucune dette extérieure, croit-on qu'elle céderait volontiers ? Il est vraisemblable qu'elle résisterait au contraire, si bien que le moratorium décrété en 1922 préparerait la guerre pour 1925. »

La France ne peut plus faire preuve de faiblesse. Il faut que l'on sache à Londres que si l'Allemagne ne tient pas ses engagements, notre pays sera dans l'impossibilité absolue de songer à aucun remboursement sur la dette qu'il a contractée, au cours de la guerre, envers la Grande-Bretagne dans le but principal de sauver la civilisation.

Le jour où l'Angleterre se pénétrerait bien de cette idée, elle comprendrait enfin que son intérêt n'est pas de sacrifier éternellement la France au profit des agresseurs !... Il n'y a pas que des Français à penser ainsi, le grand organe londonien, le Times, déclare nettement que la responsabilité de la situation actuelle incombe à la Grande-Bretagne. Il prévoit un désordre croissant et des crises graves, si les Alliés ne contraignent pas l'Allemagne à tenir ses engagements.

M. Lloyd George tiendra-t-il compte de ce salutaire avis ?... La Conférence de La Haye a pris fin. C'est un fiasco complet.

La France avait déjà dit, à Gênes, qu'une entente avec Lénine serait une duperie. Lloyd George ne voulait rien entendre. Très sagement M. Poincaré envoya des experts à La

Haye et, aujourd'hui, c'est le délégué anglais qui, suivi par l'unanimité des autres délégués, proclame qu'on ne peut plus causer avec les Soviets.

Pourquoi ça a cassé ?... Notre distingué confrère Stéphane Lauzanne, du *Matin*, l'explique en quelques mots heureux :

« A Gênes, il était clair que les soviets n'entendaient pas restituer ce qu'ils avaient pris. Mais à La Haye, ce fut plus clair encore : les soviets entendaient ne jamais rendre ce qu'ils se disposaient à prendre de nouveau. Pas de compensations pour le passé. Pas de garanties pour l'avenir. On avait fait les poches d'une infinité de braves gens dans le passé. On comptait fermement faire les poches d'une infinité de gogos dans l'avenir. »

Or ça, c'est une chose qui choque et choquera toujours les principes moraux de tous les pays, fussent-ils situés sur l'équateur. Un peuple veut bien encore admettre qu'on ait détourné hier son voisin, mais il n'admettra jamais qu'on veuille le détromper lui-même le lendemain.

Les soviets auraient dû se rappeler ce précepte d'une vieille paysanne poméranienne disant à ses enfants : « Si, pendant que je suis loin de la ferme, il se passe quelque chose, ne criez pas : « Au voleur ! », personne ne viendra. Mais criez : « Au feu ! » et tout le monde accourra. Car tout le monde craindra que sa maison ne brûle. » A Gênes, on ne parlait que de la France volée : personne ne bougeait. Mais à La Haye, on parlait de mettre le feu à toutes les caisses publiques et privées d'Europe : du coup, tout le monde s'est dressé. »

C'est un échec retentissant pour la politique de Lloyd George. Ce dernier comprendra-t-il enfin, que le relèvement de l'Europe n'est possible que par le maintien loyal de l'alliance qui triompha de la sauvage agression de la Prusse ?

La Conférence de La Haye a permis d'apprécier la félonie de la diplomatie bolcheviste. A ce tableau il convient, dit notre confrère Gauvain, de joindre celui de la justice de Moscou. Les tribunaux soviétiques condamnent à mort non seulement les révolutionnaires qui diffèrent d'avis avec eux, mais encore les prélat et prêtres qui, après avoir laissé prendre dans leurs églises les œuvres d'art et les ornements précieux, refusaient de livrer les objets qui servaient à la célébration du culte. Boue et ruine, sang et mort, voilà tout ce qu'on peut trouver en Soviétie.

C'est insuffisant pour forcer la confiance de l'Europe !... **CHRONIQUE LOCALE**

Un ex-directeur du ravitaillement est arrêté

Le parquet de Vannes est saisi d'une grave affaire de faux en écritures publiques et de détournements dont est inculpé M. Trapenard ancien directeur du ravitaillement du Morbihan, qui a été écroué à la maison d'arrêt.

Appelé, au cours de la guerre, à prendre la direction du ravitaillement, Trapenard avait maintes fois, dit-on, fait preuve de grandes qualités administratives. Il avait su, en très peu de temps, se rendre sympathique, et s'était créé de hautes relations dans tous les milieux.

Mais un examen des écritures du bureau du ravitaillement, a fait découvrir que Trapenard avait détourné des sommes importantes.

M. Louis Barthou est élu sénateur

Une élection sénatoriale a eu lieu à Pau.

Inscrits, 1.008 ; votants, 999 ; M. Louis Barthou, 913 voix, élu ; divers, 23 ; blancs ou nuls, 63. Il s'agissait de remplacer M. Faisans, décédé.

CHRONIQUE LOCALE

UN UTILE PROJET

Ainsi qu'on le lira d'autre part, le Conseil municipal a pris, dimanche soir, une délibération relative au projet élaboré par le service du Génie rural sur la question des eaux à Cahors.

Cette question de l'eau, on peut dire, est, dans toute saison, d'actualité. L'été, en raison de la sécheresse, les fontaines ne coulent pas. L'hiver, si les eaux grossissent, les fontaines ne coulent pas. Cette constatation est faite malheureusement trop souvent, dans l'année.

Une fois pour toutes, il fallait en finir avec cette question, et le Génie rural s'est chargé de donner satisfaction aux Cadurciens.

Ceux-ci, hélas ! ont assez attendu ! Il y a bien 40 ans et plus que le quartier Labarre réclamait à cor et à cris quelques seaux d'eau fraîche et, pour cela, la construction d'un bassin ou d'une canalisation spéciale. Et d'autre part, durant certaines périodes de l'année, tous les quartiers sont bien logés à la même enseigne et n'ont pas plus d'eau les uns que les autres.

Alors que la fontaine des Chartreux est, dit-on, suffisante pour alimenter une ville 5 fois plus importante que Cahors, les Cadurciens pâtissent d'eau.

Le Génie rural va remédier à cette situation. Il en coûtera quelques centaines de mille francs, mais si le projet aboutit, cet argent ne sera pas dépensé inutilement.

Cette question de l'eau fait poser aussi celle des compteurs. Est-ce bien la peine ? Il ne nous le semble pas.

Il y a assez d'eau pour alimenter la ville : la distribution seule est défectueuse. Puisqu'il va être remédié à cette distribution, il ne paraît pas utile d'embarasser les Cadurciens de ces compteurs. Quand il est possible de le faire on ne devrait jamais mesurer, limiter l'eau et l'air.

Mais que l'on commence d'abord par régler définitivement la question de l'eau. On aura toujours le temps, après, de parler de la question des compteurs.

LOUIS BONNET.

Armée

Sont nommés au grade de sous-lieutenant à titre définitif les officiers d'infanterie de réserve du 7^e dont les noms suivent :

Burley, Caillot, Cantillon, Tramon, Carcenac, Clavel, Contou, Clavelier, Cossez, Delbreil, Delmas, Delpech, Faurie, Fouque, Fournier, Gallier, Gastebois, Cogné, Grenier, Lachaise, Loubardour, Mertens, Mourichoux, Nitot, Rey, Roques, Ton, Toucas, de Valon, Verdié, Verliac.

Enregistrement

M. Jarlan, receveur de 5^e classe à Livernon est nommé receveur de 4^e classe à Montmirail.

P. G. N. Supérieur

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote M. Pouey, André, ancien élève du lycée Gambetta, étudiant en médecine, a été reçu avec mention au certificat du P. G. N. Supérieur.

Nos félicitations au jeune lauréat qui est le fils du sympathique et aimable Entrepeneur des tabacs de Cahors.

Ponts et Chaussées

La médaille d'honneur est décernée à MM. Vertut, cantonnier à Puy-l'Évêque et Estournel cantonnier à Cahors.

Nos félicitations.

Lycée de jeunes filles

Le lycée de jeunes filles de Cahors sera appelé dorénavant « Lycée Clément Marot ».

UN VŒU

Nous recevons d'un groupe de chasseurs la communication suivante avec prière de faire appel à qui de droit pour que satisfaction soit donnée.

Pour notre part nous donnons acte à nos correspondants de leur communication.

Nous demanderions à l'autorité compétente, si un camion, camionnette ou auto, qui doivent être munis d'un signal avertisseur, un simple sifflet puisse suffire pour être en règle vis-à-vis des lois ? Si oui, nous allons signaler le grave inconvénient que présente ce système avertisseur.

Tout le monde sait qu'un chien de chasse entendant siffler accourt en vitesse dans la direction d'où vient le coup de sifflet. Son maître, généralement chasseur, l'a dressé dans ce sens.

« Eh bien ! qu'arrive-t-il ? c'est malheureux, mais le pauvre animal est presque toujours victime de son devoir, de son dévouement. En arrivant au sifflet, au lieu de son maître il y rencontre l'engin qui sans lui donner le temps de reconnaître son erreur l'écrase sans pitié. »

« On a même remarqué que des chauffeurs soit par plaisir, caprice ou fantaisie, donnent un léger coup de volant pour les prendre en plein et c'est fini. »

C'est presque toujours dans la traversée d'une localité ou d'une bourgade, alors que le chauffeur siffle sans discontinuer que les chiens de chasse accourent et se font écraser.

Nous demanderions donc, dans l'intérêt des chasseurs et de leur chien de chasse que ce système avertisseur soit supprimé.

Les Enfants du Quercy Les frères CHAMPOLLION

Dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, mardi, sous la présidence de M. Millerand, a été célébré le centenaire de la fondation asiatique et du déchiffrement, par Champollion le Jeune, des hiéroglyphes.

En présence de nombreuses personnalités scientifiques et littéraires, M. Bérard, ministre de l'Instruction publique, a défini les rapports existant entre les études orientales et les richesses intellectuelles de la France.

Jean Champollion, que l'on fêtait, mardi, est un enfant du Quercy. Né à Figeac, en 1790, il mourut en 1832.

Il aborda sans maître l'étude de l'hébreu, du chaldéen, du syriaque, de l'éthiopien, de l'arabe, du copte. En 1807, il suivit, à Paris, les cours de l'École des langues orientales et ceux du Collège de France ; à 19 ans, il était professeur adjoint d'histoire à la Faculté de Grenoble et, en 1814, il publia deux volumes contenant la description géographique de l'Égypte sous les Pharaons.

C'est en 1822 qu'il lut, à l'Académie sa lettre à M. Dacier sur les hiéroglyphes phonétiques. Il va en Sardaigne étudier la collection des monuments égyptiens, revient à Paris, fonde le musée égyptien du Louvre, dont il est nommé conservateur. Membre de l'Académie des inscriptions en 1831, travailleur, chercheur acharné, il est l'auteur de nombreux et intéressants ouvrages sur l'Égypte. Professeur d'archéologie au Collège de France, Champollion, épuisé par le travail, dut interrompre ses leçons ; il mourut à 42 ans, laissant un bagage scientifique considérable.

C'est son frère aîné Jacques, né en 1778, à Figeac, qui fut chargé de publier les manuscrits de Jean, que l'État avait achetés.

L'aîné des Champollion devint doyen de la Faculté des lettres de Grenoble. C'est lui qui servit de secrétaire à Napoléon 1^{er}, au retour de l'île d'Elbe, pour écrire le récit de la mémorable aventure.

Ce rôle lui valut les persécutions de la Restauration : il fut destitué de ses fonctions de bibliothécaire de Grenoble, qu'il remplissait à ce moment, et fut même exilé du département de l'Isère.

Mais en 1828, il fut nommé conservateur aux manuscrits de la Bibliothèque royale, et on lui confia plus tard une chaire de paléographie à l'École des Chartes. Destitué par la République en 1848, il fut nommé plus tard à la bibliothèque de Fontainebleau.

Jacques Champollion mourut en 1867. Il laissait son fils Aimé, né en 1822, qui fut un historien apprécié, auteur de travaux de paléographie sur le Moyen-Age.

L'un de ses derniers ouvrages fut consacré à l'œuvre de son père et de son oncle, qu'il publia en 1888. Le troisième Champollion mourut en 1894, à l'âge de 72 ans.

Conseil municipal

Le Conseil municipal de Cahors s'est réuni dimanche soir à 6 h. 1/4, sous la présidence de M. de Monzie, maire.

Une seule question était inscrite à l'ordre du jour, celle des eaux, qui fait à l'heure actuelle l'objet d'une étude particulière de la part des ingénieurs du Génie rural.

M. le maire rappelle que l'une des principales préoccupations de l'Assemblée municipale, depuis le début de la législature actuelle, a été de parvenir à réfectionner et améliorer le système de distribution d'eau potable.

Que les machines hydrauliques installées depuis 1851 sont devenues insuffisantes et que l'installation du moteur à gaz pauvre (remontant à une douzaine d'années) n'a pas constitué l'amélioration escomptée.

Que le réseau de distribution actuel est manifestement insuffisant pour les besoins de la population.

Que la Municipalité a cru devoir prier M. Ferron, Ingénieur en chef du génie rural, à Bordeaux, d'examiner la situation actuelle, de faire part de ses constatations et de donner toutes suggestions utiles.

Que M. Ferron a acquiescé à ce désir, a fait connaître le résultat d'un premier examen et a consenti à établir un projet de réfection.

Que ce projet vient d'être dressé et soumis à la municipalité.

Que les principales lignes du projet consistent :

1^o Dans la création d'une usine élévatrice de secours dans laquelle fonctionneront deux moteurs électriques actionnant des pompes centrifuges prenant l'eau directement au point d'urgence de la source ;

2^o Dans l'installation de conduites de refoulement indépendantes des conduites de distribution.

3^o D'une canalisation maîtresse alimentant directement les quartiers hauts de la ville et le faubourg Cabessus.

4^o Le remplacement des canalisations en tôle et ciment par des canalisations en fonte.

5^o L'établissement de canalisations supplémentaires permettant de desservir de nouvelles rues et d'alimenter la plupart des voies existantes à leurs deux extrémités.

6^o L'établissement de bouches d'arrosage et d'incendie.

La réalisation de ce projet permettra :

1^o De donner aux habitants la quantité d'eau nécessaire.

2^o De rendre possible d'utiliser un volume suffisant pour assurer la propreté des rues conformément aux règles de la meilleure hygiène.

Que le montant de la dépense est évalué à la somme de 718.000 francs laquelle sera couverte : 1^o par une subvention qui sera sollicitée sur le produit des jeux ; 2^o par un emprunt du montant de la somme restant à la charge de la ville.

sera joint au projet actuel, ce qui portera la dépense totale à la somme de 750.000 fr.

Le Conseil vote également un vœu protestant contre le projet présenté à la Chambre tendant à la suppression du monopole des tabacs.

Société des Etudes du Lot

Séance du 26 Juin 1922
Présidence de M. E. GRANGIÉ.

M. Grangié, président, offre au nom de M. Richard de Boysson, son livre sur *L'Invasion calviniste en Bas-Limousin, Périgord et Haut-Quercy*, préfacé par M. le chanoine Albe.

Il annonce un travail intéressant de M. Goutenbreg, de Prayssac, sur Hugues Salat.

M. Grangié fait part de la découverte d'une nouvelle grotte près de Cabrerets, par M. l'abbé Lemozy. Infatigable chercheur des vestiges préhistoriques. Située à proximité du village même de Cabrerets, cette grotte possède des galeries nombreuses et de superbes concrétions. Dès qu'elle sera aménagée, elle pourra présenter un grand intérêt touristique.

La Société remercie M. l'abbé Lemozy, d'avoir bien voulu accepter de venir faire, au cours d'une séance prochaine, l'exposé de ses recherches préhistoriques.

M. le Chanoine Albe donne lecture d'une élogieuse bibliographie sur des ouvrages de M. Grangié, pièces de théâtre de famille, qui sont de petits chefs-d'œuvre poétiques ; cette bibliographie est extraite de la Revue « les Chansons françaises ».

M. l'abbé Sol fait hommage à la Société de son ouvrage sur « le Clergé du Lot, sous la réaction floridiennienne ».

M. Eugène Paumès est alors introduit en séance, et dans une allocution pleine d'émotion, remercie la Société des marques de profonde sympathie, qui lui ont été données à l'occasion du décès de son père regretté. Il remet à la Société les papiers qui se trouvaient en possession du dévoué président.

M. Grangié le remercie, au nom de la Société des Etudes, et prononce l'éloge funèbre suivant de M. Paumès, qui traduit avec autant de sincérité que de délicatesse, le deuil unanime de la Compagnie.

« Messieurs, « Il y a juste huit jours, un deuil cruel s'est abattu sur nous. En quelques heures, notre cher Président, M. Paumès, a été ravi à l'affection des siens, à celle de ses élèves, à la nôtre. Ce n'est point seulement sa maison, son Lycée et notre Compagnie que cette perte a douloureusement éprouvés, toute la ville en a ressenti une émotion dont elle n'est pas encore à l'heure actuelle débarrassée. »

« Les circonstances m'ont empêché d'en constater la touchante manifestation à l'occasion des obsèques de notre ami ; depuis mon retour, plus de cinquante personnes m'ont arrêté dans la rue pour me manifester et leur peine et la part qu'elle prennent à nos regrets. »

« Je ne me permets point de rappeler ici ce que l'histoire locale, le tourisme régional et notre Société en particulier doivent à M. Paumès. M. Duymard a bien voulu le dire en public à ma place, infiniment mieux que je ne saurais le faire avec sa double autorité de doyen et de président réputé de notre Compagnie. Vous me permettrez de le remercier d'avoir si parfaitement exprimé ce que nous ressentons tous vivement. Je remercie également nos collègues, M. le Chanoine Viguié et M. Bergon des articles qu'ils ont, dans le même esprit, écrits dans les journaux qu'ils dirigent. Ces éloges ont ravi et nous émeuvent avec celle du grand public. »

« Maintenant, Messieurs, il nous reste tout en gardant le souvenir des services éminents que M. Paumès nous a rendus, à continuer et à mener à bien la tâche qu'il avait assignée dans la direction de notre Société. Cette tâche était si grande, particulièrement cette année, qu'en l'examinant de près tout à l'heure nous admirerons une fois de plus le goût du travail, le dévouement et la modestie de celui sur les efforts de qui nous ne pouvons plus compter. Poursuivre son œuvre sera certainement le meilleur hommage que nous puissions rendre à la mémoire du Président dont la Société vénéra le nom parmi ceux de ses membres les plus dévoués, de l'homme que Cahors, à qui il s'était donné de tout cœur, a mis au rang de ses fils les meilleurs. »

Après échange de vues, les membres présents considérant que le Bulletin de la Société ne peut plus paraître qu'une fois par an, vu les ressources réduites, dont on dispose, décide d'étudier une augmentation des cotisations pour 1923.

Cette augmentation doit le chiffre sera fixé à la prochaine Assemblée générale, est rendue nécessaire, pour assurer la vitalité du Bulletin, dont la prudence trimestrielle est absolument indispensable, pour publier les résultats des recherches érudites de ses membres et les tenir au courant de ses travaux.

Sur la proposition de M. le chanoine Albe, une subvention de 50 fr. est accordée à l'ouvrage de M. l'abbé Allemand sur *Fons et la région Figeacoise*.

Conseil d'arrondissement

La première partie de la session des conseils d'arrondissement s'ou-

virra pour le Lot le 7 août 1922, la deuxième partie s'ouvrira le 16 octobre.

Question au ministre des finances

M. Loubet, sénateur, demande à M. le ministre des finances quelles mesures il compte prendre pour que le gouvernement du Pérou continue le service des coupons des titres du fonds d'Etat 5 p. 100 or créé en 1920.

Réponse. — Il s'agit d'obligations gouvernementales de 15 L., données par le gouvernement péruvien aux obligataires de la compagnie des chemins de fer du Nord-Ouest du Pérou, qui a failli à ses engagements et a été rachetée par le gouvernement en 1920.

Le coupon du 15 janvier 1922 n'ayant pas été payé, le ministre de France à Lima a effectué, le 14 mars 1922, sur les instructions du gouvernement français, et conjointement avec son collègue d'Angleterre, une démarche auprès du gouvernement péruvien afin d'obtenir la reprise du service de ces titres.

Des assurances avaient été données que le coupon de janvier serait payé à la fin du mois de mars.

Jusqu'à présent, cette promesse n'a pas été tenue.

Le ministre des affaires étrangères continue à suivre cette affaire avec la plus grande attention et saisira toute occasion favorable pour en poursuivre le règlement.

Concession de matériel

M. Delmas, factif député du Lot, vient de recevoir la lettre suivante de M. le ministre de l'instruction publique :

Monsieur le Député et cher collègue, Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une délibération par laquelle le comité de patronage de l'école primaire supérieure de garçons de Saint-Céré sollicite :

1° Une concession de matériel.

2° L'autorisation de maintenir le prix annuel de pension de 1.100 fr. Je suis heureux de vous faire connaître que je viens d'accorder à cet établissement une concession de matériel scientifique et d'outillage d'environ 500 fr.

Quant à la fixation du prix de pension, elle fera très prochainement l'objet du plus bienveillant examen.

Veillez agréer, etc. etc.

Société de pisciculture du Lot

Nous rappelons aux Membres de la Société que le concours local de pêche à la ligne, comptant pour la Coupe « Amourette » sera disputé dimanche 23 juillet dans le bief de l'Aviron.

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à M. Tiburce Duvert, Coiffeur, Boulevard Gambetta, E. V. Le concours est doté de 500 francs de prix en espèces et de nombreux prix en nature offerts par Messieurs les Commerçants.

La liste des prix sera publiée dans le programme officiel qui sera affiché et dont chaque concurrent aura un exemplaire.

Le Président est informé qu'un Concours interrégional de Pêche à la ligne organisé par la Société « Pêcheurs à la ligne Montalbanaise », aura lieu le 30 juillet 1922 à Montauban, 1250 francs de prix en espèces et de nombreux prix en nature sont affectés à ce Concours. Le programme en est affiché aux kiosques des journaux.

Office départemental des Pupilles de la Nation

Les pupilles de la nation titulaires du certificat d'études primaires qui désirent poursuivre leurs études dans un établissement primaire supérieur (de l'Etat ou privé) peuvent adresser d'urgence une demande d'exonération de frais de pension à l'Office départemental.

Passé le 30 juillet, aucune demande ne sera plus examinée.

Le Critérium Cycliste

Dimanche à eu lieu le Critérium cycliste organisé par la *Dépêche*. Une foule considérable s'était ren-

due sur les Boulevards, place des Mobiles, où était installé le contrôle de l'arrivée des coureurs.

L'Avenir Cadurcien prêtait son concours à cette fête sportive. C'est à 10 heures 11 que le premier peloton, composé de 5 coureurs, est arrivé et a signé au contrôle. Ce sont : Gerbault, Lemée, Moehenhout, Grémo et Jordens.

Arrivent ensuite à intervalles très rapprochés :

Gatier, Godart, Coomans, Mottiat, Massal, Baffarat, Chauvière, Pipel, Delclaud, Moulinié, Combes, Guichard, Roy, Colat, Maurel, Téqui, Souchard, Travaden, Dedée, Vermandel (qui a crevé à peu de distance de Cahors et qui arrive à 10 h. 15), Scieur, Gobillo, Cantelonne, Maratuech, Ricard, Tarres, Messina, Bruno, Susino, Verdier, Penasson, Guillou, Lembege, Navarre.

Tous les coureurs sont restés deux heures à Cahors : les premiers arrivèrent à 12 h. 10 pour Montauban, où ils arrivèrent à 14 h. 17.

Le gagnant du critérium à Toulouse fut le belge Vermandel.

Compagnie d'Orléans

Les voyageurs porteurs d'une carte d'identité au titre « famille nombreuse » sont invités à prendre leurs billets à l'avance.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot a été la suivante pendant la semaine du 3 au 8 juillet 1922 :

Nombre de placements à demeure : 9 hommes, 2 femmes.

En extra : 2 hommes, 1 femme. Offres d'emploi non satisfaites : 4 hommes, 3 femmes.

Probité

Les nommés Delmas Pierre, 9 ans, rue Victor-Hugo, élève à l'Ecole des Frères, et Combarieu Michel, 8 ans, élève à l'Ecole annexe de l'Ecole normale, ont trouvé une montre nickel, remontoir avec chaîne en acier, derrière le théâtre.

Ils l'ont déposée au bureau de police où elle a été réclamée par M. Agrech, employé chez M. Delcros, mécanicien, place de la République.

Qui l'a trouvé ?

Il a été perdu un bracelet, dimanche, à la fête de Larroque-des-Arcs. Prière de le rapporter au bureau de police.

Tribunal correctionnel

POLICE DES CHEMINS DE FER

Dans son audience de jeudi, le tribunal correctionnel de Cahors a condamné par défaut, à 100 francs d'amende chacun, André Monnel, 27 ans, ouvrier électricien à Luzech, et Jean Bonnet, électricien à Vire, pour infraction à la police des chemins de fer.

RELAXÉ

Le sieur S. A., 44 ans, cultivateur à Frayssinet-le-Gélat, poursuivi pour bris de clôture est relaxé.

La situation agricole

L'Officiel donne les renseignements suivants sur la situation agricole au 1^{er} juillet dans le Lot :

Le mois de juin a été assez chaud, sans que cependant on ait enregistré des températures élevées. Des pluies d'orage sont tombées dans de nombreuses régions, apportant l'humidité nécessaire ; malheureusement dans quelques communes ces orages, accompagnés de grêle, ont causé des dommages plus ou moins importants. Les cultures de printemps se sont développées favorablement. Les blés ont, par endroits, souffert de l'humidité, et on signale des attaques de rouille. Les alternatives de chaleur et de température relativement basse ont été défavorables à la vigne qui a été, par endroits, envahie par les maladies cryptogamiques. Ces attaques ont pu être enravées, grâce à des traitements énergiques et répétés. La récolte en foin est assez bonne.

Le Critérium Cycliste

Dimanche à eu lieu le Critérium cycliste organisé par la *Dépêche*. Une foule considérable s'était ren-

Fête de St-Etienne

Les jeunes gens organisent à l'occasion de la fête de St-Etienne (Place des Petites-boucheries), le dimanche 6 août et non le 30 juillet, un grand bal auquel le public cadurcien est convié.

Le meilleur accueil lui sera réservé.

Les Organisateurs.

Mouvement des vins

Voici le mouvement des vins dans le Lot pendant le mois de juin 1922. Quantités de vins sorties des chais des récoltants : 6.822 hectolitres. Quantités de vins soumises au droit de circulation : 10.218 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 6.530 hect.

Castelfranc

Monument aux morts. — Dimanche, la coquette cité de Castelfranc rendait le suprême hommage à ses 18 enfants morts au champ d'honneur.

La fête fut annoncée par les sonneries des cloches et par les bombardes. A 10 heures, toute la population était massée sur la place et se rendait à l'église où fut célébré un service religieux.

Après cette cérémonie, un long cortège composé des enfants des écoles, des Sociétés de Vétérans, des Anciens Combattants, du Conseil municipal et d'une foule considérable, se rendit, aux sons d'une marche jouée par la Fanfare de Luzech, au cimetière où sur les tombes des soldats inhumés furent déposés de magnifiques couronnes, et où M. Bladinères prononça un discours patriotique.

Le cortège se rendit devant le monument du sergent Lavayssière, la fanfare fit entendre la Marseillaise et M. Bladinères évoqua, en excellents termes, la mémoire du héros de Sidi-Brahim.

Aux sons d'un pas redoublé entraînant, le cortège se dirigea vers la place où s'éleva le monument aux morts. Des couronnes furent déposées au pied du monument, la musique joua le Salut au Drapeau et M. Bladinères prononça, au nom des Cadets du Quercy à Paris, un discours patriotique, dans lequel il exalta la mémoire des glorieux morts.

A midi, un déjeuner anquet assistaient 26 convives, parmi lesquels MM. Planacassagne, conseiller de préfecture ; de Monzie, Loubet, Fontanilles, sénateurs ; Delmas, député ; fut servi dans une des salles de la mairie, par les soins de l'hôtel Clédel. Menu exquis, service impeccable, dont on fut féliciter l'excellent hôtelier et M. Chaigneau.

M. Bonis porte le toast suivant :

Discours de M. Bonis

MESDAMES, MESSIEURS,

Mon éloquence est mise à une rude épreuve aujourd'hui, mais comme c'est un des privilèges de ma modeste fonction prosaïque, qui me pousse à vous parler de tout, au nom du Conseil municipal, la plus cordiale bienvenue, je ne saurais manquer à mon devoir.

Merci donc, à vous tous, d'avoir bien voulu répondre à notre appel ; nous en sommes vivement touchés, car votre présence qui est pour nous un gage d'estime, donne plus d'éclat à la cérémonie, toute de souvenirs émus, que nous célébrons à la mémoire des glorieux enfants de Castelfranc, morts pour la Patrie.

Permettez-moi de terminer, Messieurs, et de lever mon verre, à vous tous, à la France et à la République.

M. de Monzie, en excellents termes, remercia, au nom des convives, M. Bonis de sa cordiale réception.

A 4 heures, le cortège officiel se forme devant la mairie ; la fanfare joue une marche militaire et on se rend au monument.

Les enfants des écoles accompagnés par la fanfare, chantant la Marseillaise, le voile qui recouvre la statue est enlevé et le modeste mais coquet monument apparaît.

A ce moment, la foule est énorme ; de toutes les communes des cantons de Luzech et de Puy-Evêque, des délégations sont venues.

M. Bonis, maire, prend la parole en ces termes :

Discours de M. Bonis, maire

MESDAMES, MESSIEURS,

Au nom du Conseil municipal et de la population, tout entière, j'ai le pénible devoir, mais la fierté d'apporter un suprême hommage de reconnaissance, aux enfants de Castelfranc, tombés face à l'ennemi. Je laisse à de plus qualifiés que moi le soin de chanter, comme il convient l'héroïsme de nos héros ; mais je tiens à dire, moi-même, et bien haut, que ceux de Castelfranc, comme tous ceux de la France entière, du reste, ont fait bravement leur devoir, tout leur devoir.

En Belgique, sur l'Yser, en Picardie, en Champagne, à Verdun, même en Serbie, sont tombés les champs de bataille, qui n'ont pas été arrosés de leur sang.

Si cela nous donne le droit d'être fiers, d'appartenir à une telle race, nous devons être profondément touchés, de voir qu'en plein *XX^e* siècle, un bandit couronné, pour

son ambition, a pu déchaîner une pareille tuerie.

Cette triste constatation faite, permettez-moi de formuler un vœu, vœu que vous avez tous gravé au plus profond de votre cœur, j'en suis certain, et que voici :

Que la vue de ces humbles monuments, élevés un peu partout puisse inspirer, aux jeunes et futures générations du monde entier, au vent du progrès et de la guerre ; La guerre, c'est trop de ruines, trop de sang, trop de larmes ; Enfants de Castelfranc, humbles héros ! dormez en paix, nous ne vous oublierons pas.

Puis a lieu l'appel des morts : Layton, Gardes, Delmas, Vidal, Bés, Borie, Frézal, Combes, Molinié, Bladinères, Guérin, Lefèvre, Lasvènes, Constant, Sayne, Marty, Gilles, Péré. A l'appel de chaque nom, les enfants des écoles répondent : mort au champ d'honneur.

M. Planacassagne, représentant M. le préfet, salue la mémoire des enfants de Castelfranc morts pour la France, et apporte aux familles en deuil, l'hommage du gouvernement.

M. Miquel, à son tour, évoque le souvenir des héros, et M. Delmas, député, prononce le discours suivant :

Discours de M. Delmas

MESDAMES, MESSIEURS,

Mes chers Camarades,

Dimanche dernier c'était la même foule qui se pressait à Luzech autour du monument élevé à la mémoire des enfants de Castelfranc, chef-lieu de canton morts pour la Patrie.

Comme à Luzech, et parce que c'était notre devoir, nous sommes venus aujourd'hui nous incliner devant ce superbe monument élevé par la coquette cité de Castelfranc à la mémoire de ses héros tombés pour la France Eternelle, pour la République et pour la Liberté du Monde ! Je remercie la Municipalité d'avoir bien voulu m'inviter. Je la félicite, elle et le Comité d'organisation pour avoir si bien fait les choses.

Je m'associe au deuil des familles qui pleurent ces héros et simplement, sans phrases et sans éclats de voix, avec les anciens combattants qui m'entourent, ayant salué les noms glorieux de nos camarades, je maudis la guerre barbare et meurtrière qui nous les a ravés.

Il y a à peine quarante-huit heures tandis que dans toutes les communes de France on a inauguré des monuments, c'est-à-dire des drapeaux au vent, le 14 juillet, j'évoquais 1914 et sa mobilisation.

Après les drapeaux de la paix, voici les drapeaux de la guerre, chèrement acquis, ceux-là qui sont morts pour elle ne le voulaient pas éphémère. Ils sont morts pour que la France vive, mais ils sont morts pour que cette France reste l'éternelle patrie des idées de droit, de justice et de progrès.

Sur les tombes de nos héros, parlant où l'on a inauguré des monuments, c'est-à-dire dans presque toutes les villes et dans presque tous les villages de France, on a reconnu que les morts de la guerre étaient et devaient être les immortels conseillers des vivants. Mais si, soulant le terre qui les recouvre, leur voix pouvait se faire entendre, ils nous diraient qu'il ne suffit pas d'avoir vaincu. Les morts réclament autre chose que des lauriers. Sans doute, ils sont tombés pour que cette guerre soit la dernière.

Sans doute ont-ils voulu que la Patrie reconnaissante ne marchande point sa sollicitude aux veuves, aux ascendants et aux orphelins qui les pleurent.

Sans doute ont-ils voulu que les moissons poussent en paix et que, après l'heure du danger, il y ait plus de justice et plus de bien-être.

Sur leurs tombes et devant leurs monuments il ne suffit pas de jeter à foison des fleurs et de belles harangues. La meilleure façon de les honorer c'est, en souvenir de leur immolation et de leur sacrifice, de faire pour la génération montante, dans une République intangible, une France plus belle, plus prospère, plus équitable et plus organisée.

Morts de Castelfranc, soldats-paysans qui avez sauvé le pays, dans ce cadre qui vous fut familier, tout près de la maison natale que vous ne reverrez plus, je m'incline devant vous. Et vous tous, petits enfants qui m'écoutez, vous qui, avec fierté apprenez ou apprenez un jour que le brave Lavayssière a écrit une belle page d'histoire, n'oubliez pas que les morts de la grande guerre furent grands parmi les grands et que la page qu'ils ont écrite est bien digne de lui.

MM. Fontanilles, Loubet et de Monzie sénateurs, prononcèrent d'éloquents discours, qui comme ceux des précédents orateurs furent vivement applaudis.

Nous, pendant la cérémonie, un hymne patriotique fut chanté par un chœur de jeunes filles de Castelfranc dont les belles voix soulevèrent de vifs bravos.

A 6 heures, la cérémonie était terminée. Ce fut une belle journée dont les organisateurs méritent des félicitations, notamment MM. Bonis, Sadler, Gipoulou auxquels nous adressons également de sincères remerciements pour l'accueil cordial qu'ils ont réservé à tous les invités.

Luzech

Le monument aux morts pour la Patrie « fut tué ». — Quelques mots sautés au commencement de la citation empruntée au discours de M. Verne, pourraient empêcher, la compréhension exacte. Il faut lire ainsi les premières lignes. « Sur les conseils de notre éminent compatriote, M. Henri Martin, dont le talent honore

notre petit coin de terre, comme il ajoute « à la grandeur artistique de la France, le Conseil Municipal de Luzech a pensé que, etc. etc.

Cajarc

Fête du 14 Juillet. — La fête nationale a été assez calme à Cajarc.

Un banquet démocratique a eu lieu à l'hôtel Cony.

Le soir, les monuments publics ont été, il faut le dire, brillamment illuminés.

La pluie est venue malheureusement déranger le soir, un public qui aux écoles de filles écoutait le gramophone que Madame Cousy, la directrice, avait installé à son intention et qui a vivement applaudi la Marseillaise.

Baccalauréat. — Nous sommes heureux d'apprendre que M. Marcel Murat, ancien élève de nos écoles et du Collège de Figeac, vient d'être admis au baccalauréat.

Nos meilleures félicitations à M. Murat et à ses excellents maîtres.

St-Sulpice

Bureau de bienfaisance. — La commission administrative du bureau de bienfaisance, réunie à 8 h. du matin, adresse :

1° Une demande d'allocation pour famille nombreuse en faveur de M. Sénat Célestin.

2° Une demande d'hospitalisation de Pons Marius, fils de M. Pons Jean.

Conseil municipal (séance du 10 juillet). — Le Conseil s'est réuni sous la présidence de M. Magné Cyprien, maire.

Le Conseil donne son approbation aux deux demandes du bureau de bienfaisance. Lecture est donnée d'une lettre de M. le Préfet, relative à la radiation de cinq personnes sur la liste de l'assistance médicale gratuite. Ces radiations ont été faites par M. le Contrôleur de l'assistance publique, sont opérées par le Conseil.

Livernon

Accident évité. — Le cantonnier Philibert Bessières, à Livernon, cassait des cailloux sur la route n° 2 ; survint un cheval attelé à une allure un peu vive et qui, vraisemblablement, avait échappé à son maître ; Bessières se jeta aussitôt au-devant de l'animal qui saisit résolument à la bride et qu'il ne tarda pas à arrêter.

De graves accidents ont pu être ainsi évités par le dévouement et l'esprit de précision de ce brave serviteur.

Gourdon

Mutualité Scolaire. — Jeudi dernier a eu lieu l'assemblée générale de la Mutualité Scolaire de Gourdon sous la présidence de M. Sudres, sous-préfet.

La réunion fut nombreuse.

M. Davidou, maire de Gourdon, y assistait et prononça une improvisation qui fut très goûtée des instituteurs.

Concours de tir. — A l'occasion de la fête du 14 juillet, un concours de tir avait été organisé à l'école des garçons sous la direction de M. Déchelle au profit des familles nombreuses. Tous frais payés il a rapporté 172 francs.

Voici la liste des lauréats :

1. Jardel Jean ; 2. Ibos ; 3. Locam ; 4. Malvy ; 5. Déjean ; 6. Dombé Henri ; 7. Teulière ; 8. Hébrard, receveur des finances ; 9. Des Paul ; 10. Fontanel Fernand ; 11. Anfrère René.

Lamothe-Fénelon

Fête. — Nous rappelons que la fête annuelle de Lamothe-Fénelon aura lieu le dimanche 6 août. Le Programme sera publié très prochainement.

Marché de La Villette

17 Juillet 1922

ESPECES	ENTRÉES	RENTI			
		1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	
Bœufs....	4.896	63	3,10	2,80	2,40
Vaches....	2.700		4,00	3,75	3,00
Taureaux....	12.006		3,75	3,50	3,25
Moutons....	3.250		5,90	5,60	5,40

OBSERVATIONS.

— Vente un peu facile sur toutes les marchandises.

L'anémie est vaincue

grâce à la Quintonine avec laquelle on fait un excellent fortifiant qui triomphe de l'anémie la plus rebelle et remonte rapidement l'organisme affaibli. Le flacon, 2 fr. 75. Pharmacie Orliac à Cahors.

SUIS ACHETEUR

quantité importante cerisier, châtaignier, noyer. PAUL COULANDEAU, 10, quai de l'Hôpital, NANTES.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE.

DÉPÊCHES

Paris, 12 h. 20.

M. Millerand à Rambouillet

Le Président de la République quitte cet après-midi Paris pour Rambouillet, où il passera quelques semaines.

La situation politique à Rome

De Rome : La situation ministérielle est toujours obscure. Trois députés seulement se trouvaient hier dans la salle des séances. Celle-ci n'a pu avoir lieu. La crise semble imminente.

Armements clandestins en Allemagne

De Stuttgart : La Commission de contrôle interalliée a trouvé dans la caserne de police de Stuttgart cinq cents mitrailleurs.

Une enquête est ouverte.

Incidents de grève aux Etats-Unis

De New-York : Douze hommes ont été tués et vingt-cinq blessés au cours d'une échauffourée qui mit aux prises, la nuit dernière, les mineurs en grève et les gardiens des mines de Wheelshury.

Dans l'ouest de la Virginie, la situation est grave.

Conseil des Ministres

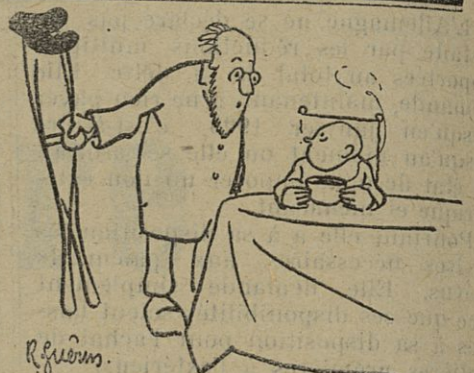
Un Conseil des Ministres s'est réuni ce matin à l'Élysée sous la présidence de M. Millerand.

Il a expédié les affaires courantes.

Découverte des assassins de Rathenau

De Berlin. — Les assassins de M. Rathenau ont été découverts hier au soir au Château de Saaleck près de Kosen.

Au moment d'être arrêtés, ils se sont suicidés.



— Ta mère devrait remplacer ton café par du Kneipp pour que tu n'aies pas besoin de béquilles à mon âge. Dans les épiceries ou contre mandat 1 fr. 25 les 250 gr. Kneipp, Juvisy-sur-Orge (Seine-et-Oise).

BEMERCIEMENTS

Monsieur Eugène DELTHEIL, Receveur d'Octroi en retraite ;

Madame veuve CONTIOS, née DELTHEIL, et ses enfants ;

Monsieur et Madame Louis DELTHEIL et leur fils ;

Monsieur Pierre MERCADIER et sa famille ;

Monsieur et Madame Antoine MERCADIER et sa famille ;

Monsieur et Madame GIRMA à Quercy ;

Monsieur AUDEGUIN à Montauban ;

Les familles TULET, PERSIL, COURDES, FAURIE, BLANC, MARLAS, AUDEGUIN, LANGAN, CAMINADE, PÉZENAS, veuve ALAZARD, RIOLS et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mme Eugène DELTHEIL

Née MERCADIER

ON DEMANDE UN JARDINIER

A l'année ou à la journée

Dans un établissement scolaire de Cahors

S'adresser au Bureau du Journal

A VENDRE

Une bicyclette de Dame

En parfait état

S'adresser au Bureau du Journal

AGENTS sérieux visitant Epiceries, Boulangeries, Pâtisseries, pouvant éventuellement prendre dépôt, sont demandés pour Cahors et la région. Ecrire Etablissements Van Den Bergh & Cordewener Réunis, Prê St-Gervais, près PARIS.

ÉTRANGE FORTUNE

DE CUNISSET-CARNOT

VII

Pierre, très intrigué, prit le gal